

Tuteur/maître d'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif

RS7445 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44588
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	18/12/2025
Date d'échéance	18/12/2027

Certificateur(s)

CONFEDERATION DES EMPLOYEURS DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL PRIVE A BUT NON LUCRATIF · SIRET : 88254127900023

CPNEFP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif

Partenaires habilités

60 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 60 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADAFORSS	80818402200024	Former et organiser l'évaluation
A.D.E.A.	77931160400028	Former et organiser l'évaluation
AFERTES	31151165300058	Former et organiser l'évaluation
ANIMATION 94 SAS FORMATION CONSEIL AUDIT	79785102900018	Former et organiser l'évaluation
ARFIS OI	42100372400034	Former et organiser l'évaluation
ARFRIPS	48121631500046	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700018	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700026	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700034	Former et organiser l'évaluation
ASKORIA	79296161700067	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 60 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7445-tuteur-maitre-d-apprentissage-dans-le-secteur-sanitaire-social-et-medico-social-prive-a-but-non-lucratif/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification de tuteur/maître d'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif se caractérise par la prise en compte de l'environnement et des enjeux du secteur sanitaire, social et médico-social qui impactent fortement les parcours des bénéficiaires, ainsi que les besoins et les attentes des établissements en matière d'accompagnement de ses alternants sur leur montée en compétences.

Cette certification a été élaborée dans le cadre d'un groupe de travail piloté par la CPNE-FP de la branche du secteur SSMS et l'OPCO-Santé pour élaborer une certification de tuteur maître d'apprentissage contextualisée au secteur

sanitaire, social et médico-social. Ce groupe a réuni des professionnels des établissements à but non lucratif du secteur sanitaire, social et médico-social accueillant des alternants, des centres de formation habilités, ainsi que des salariés en poste dans la fonction de tuteur ou maître d'apprentissage. Les travaux menés ont permis de structurer une certification spécifique, qui prend en compte l'environnement professionnel du secteur et ses enjeux, notamment liés à l'évolution des besoins de la population, aux avancées des usages et des pratiques professionnelles, à la gestion des ressources humaines et à la promotion de l'équité et de la solidarité dans l'accès aux services essentiels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1 - Préparer l'arrivée de l'alternant dans l'établissement sanitaire, social ou médico-social avec l'appui des équipes pluridisciplinaires afin d'organiser son parcours professionnel (projet, activités) et de l'introduire auprès des usagers
- C2 - Accueillir et faciliter l'intégration de l'alternant à son arrivée en mettant en œuvre un parcours d'observation afin d'appréhender le mode de fonctionnement de l'établissement et du service ainsi que le rythme de vie quotidien des usagers
- C3. Organiser les activités de l'alternant au sein de l'établissement sanitaire, social et médico-social en proposant des situations d'intervention conformes au référentiel de certification pour garantir sa progression et son autonomie professionnelle dans les domaines technique, comportemental, clinique et relationnel
- C4. Accompagner la progression de l'alternant en lui transmettant les bonnes pratiques du secteur sanitaire, social et médico-social (approche pluridisciplinaire, relation à l'autre, posture clinique, maintien d'une distance professionnelle, esprit critique) afin de s'assurer d'une approche adéquate au contexte professionnel.
- C5 - Évaluer l'alternant sur ses compétences d'accompagnement, de soin, son approche clinique et sa capacité de distanciation par rapport aux situations rencontrées en s'appuyant sur les outils mis à disposition par le centre de formation afin d'apprécier ses acquis et l'atteinte de ses objectifs tout au long de son parcours
- C6 - Communiquer sur le suivi et les besoins d'apprentissages/réalisations auprès des parties prenantes impliquées telles que les équipes pluridisciplinaires, l'équipe pédagogique et les partenaires institutionnels, ainsi que l'alternant afin de favoriser des relations fluides et un partage d'informations efficace

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Peuvent se présenter aux sessions d'examen en vue de l'obtention de la certification, les candidats justifiant soit :

- de l'accompagnement d'au moins un apprenti/alternant sur la durée totale de son parcours.
- d'une formation de maître d'apprentissage/tuteur en lien avec le référentiel de compétences

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Être inscrits à une formation de tuteur-maître d'apprentissage en lien avec le référentiel de compétences de la CPNE-FP des activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

Encadrer ou former des alternants dans le cadre de contrat de professionnalisation ou de contrat d'apprentissage.

Avoir suivi 80 % de la formation Tuteur Maître d'apprentissage en lien avec le référentiel.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux (2) professionnels externes à la formation dont un (1) tuteur-maître d'apprentissage titulaire d'une attestation de la formation « Tuteur-Maître d'apprentissage » ou de la certification visée et un (1) formateur (hors équipe d'encadrement pédagogique).

Base légale

Date de décision	18/12/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	18/12/2027
Date de dernière délivrance possible	17/04/2028

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7445/>

Où se former

Formations référencées	7
Organismes	6
Régions couvertes	5
Prix indicatif	607 € – 4 050 €
Durée	45 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.